



SOUTIEN FINANCIER AUX ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT POUR LA TRADUCTION D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE

Mise à jour : septembre 2024

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution d'un soutien financier pour la traduction d'un article scientifique déjà rédigé.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à promouvoir et à soutenir la formation d'étudiant.e.s de deuxième et troisième cycles d'études universitaires. Plus précisément, il cherche à soutenir financièrement la traduction d'un article déjà rédigé dont la thématique est liée au mémoire ou à la thèse de doctorat de l'étudiant.

- Des bourses de 3 000 \$ seront accordées pour les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat.

Le soutien financier sera remis sur présentation d'une facture d'honoraires professionnels d'un.e traducteur.trice.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Produire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat sous la direction d'un.e chercheur.e qui est membre régulier de l'IUJD ([chercheur.e d'établissement ou universitaire](#)); ou sous la co-direction d'un chercheur d'établissement;
- L'étudiant.e est le premier auteur de l'article à traduire et un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD en est coauteur;
- La thématique de l'article doit être en lien avec la [programmation scientifique](#) de l'IUJD et liée directement au projet d'études de l'étudiant;
- L'article doit être complètement rédigé lors de la demande de soutien;
- L'article doit être soumis à une revue scientifique avec comité de pairs dont le facteur d'impact est minimalement de 1.

ENGAGEMENTS

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- Faire mention du soutien financier accordé par l'IUJD pour la traduction de cet article;
- Soumettre l'article pour publication au maximum un an après l'attribution du soutien financier;

- Remettre une copie de l'article et une confirmation de sa publication à l'IUJD dès que l'article est publié.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de soutien pour la traduction d'un article scientifique;
- Une copie de l'article à faire traduire;
- Une lettre d'appui du chercheur de l'IUJD qui est coauteur de l'article à traduire;
- Un CV.

Veillez acheminer votre demande dûment remplie, en indiquant en objet « Concours bourse d'étude », à : iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Les candidat.e.s recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation au cours des semaines suivant la date limite du concours.